

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet Le Nay - Técou BP 80133 81604 GAILLAC Cedex
Téléphone : 05.63.83.61.61
Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>
E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Coordonateur du groupement de commandes : la communauté d'agglomération

Communes membres : Gaillac, Salvagnac, Senouillac et Vieux

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Achat de fournitures administratives et de ramettes de papier

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison : Le territoire de la communauté d'agglomération

CPV : 30192000-1 Fournitures de bureau

CPV: 30197630-1 Papier d'impression

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Achat de fournitures administratives

Lot n°2 Achat de ramettes de papier

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 2 années. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- **Aptitude :**
- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Développement durable pondéré à 10 sur 100 points.
 - 1.1. Sous-critère Etendue gamme des produits verts éco labellisés et/ou issus du développement durable pondéré à 3 sur 10 points.
 - 1.2. Sous-critère Mesure en matière de développement durable ainsi que pour limiter empreinte carbone lors des livraisons pondéré à 5 sur 10 points.
 - 1.3. Sous-critère Proportion des articles écologiques / éco labellisés au sein du BPU pondéré à 2 sur 10 points.
2. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique pondéré à 40 sur 100 points.
 - 3.1. Sous-critère Adéquation des références produits proposés avec besoin exprimé par l'Acheteur pondéré à 8,75 sur 40 points.
 - 3.2. Sous-critère Echantillon pondéré à 5 sur 40 points.
 - 3.3. Sous-critère Ergonomie et fonctionnalité plate-forme de commande pondéré à 8,75 sur 40 points.
 - 3.4. 40 Sous-critère Méthodologie de traitement des commandes et modalité de livraison pondéré à 8,75 sur 37 points.
 - 3.5. Sous-critère Modalités de reprise des commandes non conformes ou défectueuses pondéré à 8,75 sur 40 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 21-37-PAF

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2022

Date limite de réception des offres : 25/02/2022 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 TOULOUSE CEDEX Tél: 05.62.73.57.57 fax : 05.62.73.57.40 Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr